

LPM

LE PETIT MÉTROPOLITAIN
N°88 - MAI 2024

LE MAGAZINE DES AGENTS

VRAI/FAUX

L'offre de formation 2024 :
un outil pour tous

DOSSIER

La protection de l'enfance
et la prévention

EN ACTION

Le marché de collecte
des déchets se renouvelle

MÉTROPOLE

GRAND LYON

COM'
interne

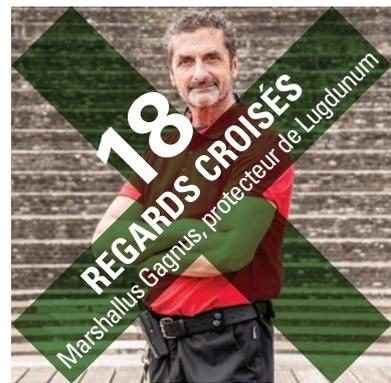


Photo de couverture : Agnès et Laurent Rieu, assistants familiaux, avec les enfants qu'ils accueillent et accompagnent au quotidien chez eux.

? DÉCODER LES SIGLES DES DÉLÉGATIONS ?

DDR	Délégation Développement responsable	DSHE	Délégation Solidarités, habitat & éducation
DTEE	Délégation Transition environnementale & énergétique	DPIAF	Délégation Pilotage & ingénierie administrative et financière
DUM	Délégation Urbanisme & mobilités	DRHMG	Délégation Ressources humaines & moyens généraux
DGEEP	Délégation Gestion & exploitation de l'espace public		

DVMAP . Com'interne . Hôtel de Métropole . 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin . **Rédactrice en chef :** Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies . **Rédaction :** Véronique Riffault, Émeline de Suremain
Infographie : Lucie Rebour . **Crédit photos :** Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Alexis Grattier, Anaïs Mercier
Conception maquette : Com'interne . **Réalisation :** Atelier Grève-Viallon . **Impression :** OTT imprimeurs



INFOS RH

En mai, faites du vélo



Participez au challenge sur l'application Géovélo pour faire parcourir à la communauté « Métropole de Lyon » le plus de kilomètres à vélo au cours du mois de mai. Des classements locaux et nationaux seront établis. Découvrez sur **Comète** les autres événements 100 % vélo proposés par la Métropole de Lyon.



RAPPEL

AVANCEMENT DE GRADE ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2024

Pilotées par la direction des Ressources humaines, ces campagnes sont actuellement en cours. La campagne avancement de grade est dématérialisée pour tous. Si vous êtes concerné(e), un mail vous parviendra courant mai et votre entretien sera programmé en priorité par votre manager d'ici le 5 juillet. Toutes les informations et ressources sont à votre disposition sur **Comète** et sur l'Info RH jointe à votre bulletin de paie d'avril. Pour toute question, votre SRH est votre interlocuteur privilégié.



Une mission d'intérêt général à proposer ? Pensez « service civique » !

Transition numérique, solidarité, sensibilisation aux enjeux environnementaux... sont autant de défis à relever par notre collectivité. Pour y contribuer, des jeunes en service civique peuvent nous aider. Si vous avez une mission d'intérêt général à proposer pour une durée de 6 à 8 mois, renseignez la fiche mission disponible sur **Comète** avant le 30 mai. Un binôme de jeunes de 16 à 25 ans, formé par une association partenaire, pourra vous être proposé dès la rentrée 2024.

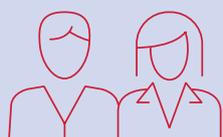
Rendez-vous mardi 14 mai à la sortie du restaurant administratif de l'Hôtel de Métropole pour rencontrer des jeunes actuellement en service civique, des collègues tuteurs ainsi que le service Insertion jeunes.

Contact : Ophélie Offredi
ooffredi@grandlyon.com

AGENDA

**16 MAI
TEMPS D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Hôtel de Métropole
Inscription auprès des SRH



**22 MAI
OUVERTURE DES
Jardins du Lac**

Venez découvrir ce lieu convivial devant l'Hôtel de Métropole et profiter de la buvette éphémère les mercredis et jeudis de 12h à 20h. Programme des animations sur **Comète**



**7 JUIN
WEBINAIRE 11H11
SUR LES CHANTIERS
PERTURBANTS**

Inscription sur **Comète** ou ici





Challenge Mobilité : tous mobilisés !



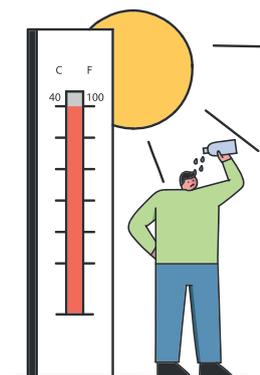
Prêts à affronter les fortes chaleurs

Les vagues de chaleur sont plus fréquentes, plus intenses et surviennent de plus en plus tôt dans la saison.

La direction Responsabilité sociale de l'employeur & préventions a donc pris les devants pour faire face, dès le mois de juin, à d'éventuels épisodes de canicule.

Du 1^{er} juin au 15 septembre, un dispositif interne de prévention – matérialisé par un guide Fortes chaleurs, des fiches outils et une campagne d'affichage sur les sites de travail – est déployé et adapté aux spécificités métiers. Des consignes seront adressées en temps réel aux agents, par mail et sur Comète, lors des alertes canicule. Un tableau recensant les bureaux rafraîchis disponibles sera également accessible afin de permettre aux agents qui le souhaitent de les utiliser.

+ d'infos sur **Comète** et auprès du préventeur de votre service ou délégation



Mardi 4 juin, la Métropole participera au 14^e challenge Mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. À pied, en vélo, en trottinette, en transport en commun, en covoiturage ou en télétravail... tous les moyens sont bons dès lors que vous évitez la voiture individuelle ! Pour relever le défi collectif, il vous suffira de signaler votre mode de déplacement le jour du challenge. Nous vous donnons également rendez-vous au village de la mobilité, durant la pause méridienne, sur le parvis de l'Hôtel de Métropole. Vous pourrez y rencontrer les services internes et les prestataires externes qui œuvrent au quotidien pour faire évoluer nos mobilités actives. Venez aussi partager vos bonnes pratiques, et ensemble, nous réaliserons un mur collaboratif.

+ d'infos sur **Comète** et sur challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Le saviez-vous ?

La Métropole met en place de nombreux dispositifs pour faire évoluer et faciliter vos déplacements :

- Une prise en charge de 75 % de votre abonnement TCL mensuel ;
- Un forfait mobilité durable annuel d'un montant de 100 à 300 € selon votre mode de transport domicile -travail ;
- Des vélos de pool pour vos déplacements professionnels (rdv page 21 afin de savoir comment en emprunter un).

+ d'infos sur **Comète** > **Ma mobilité, mes déplacements**

FORFAIT MOBILITÉ DURABLE 2023

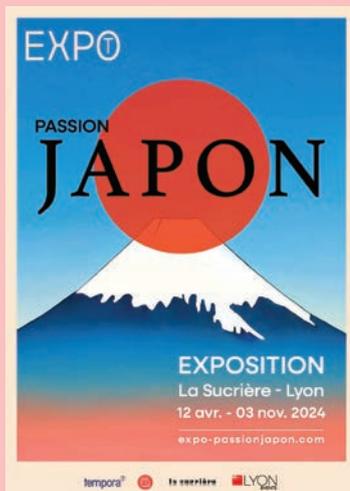
Vous avez été 3 070 à faire une demande de forfait mobilité durable en janvier, sur la base de votre mobilité active durant l'année 2023. Les demandes sont actuellement en cours d'instruction. Si vous êtes éligible, cette prime - de 100 à 300 € - vous sera versée fin juin, directement sur votre paie.

Billetterie

↳ Exposition « Passion JAPON » à La Sucrière

Billets non datés et valables jusqu'au 3 novembre 2024, en vente au COS

- Prix COS Adulte : 16 €
- Prix COS Jeune de 19 à 25 ans : 12 €
- Prix COS Enfant de 6 à 18 ans : 10 €
- Gratuit pour les moins de 6 ans



↳ Festival Woodstower au Grand Parc Miribel Jonage



→ Et très bientôt...

- Abonnements OL et LOU Rugby
- Festivals Lumière, Karavel et Sens Interdit

↳ Pensez à télécharger l'application **Cyber CE** pour recevoir les notifications des informations importantes du COS.

Bon à savoir



↳ Bons de Noël enfants 2024

Vous avez des enfants nés entre le 01/07/2008 et le 30/06/2024 ? Pensez à vérifier votre composition familiale dans votre profil sur cosmely.fr et rapprochez-vous de votre SRH pour les éventuelles mises à jour, **avant le 15 août 2024**. Aucune modification ne sera prise en compte après cette date.

→ Épargne vacances 2024

Les chèques-vacances sont disponibles au COS et à retirer impérativement **avant le 31 août 2024**.

Ne sont concernés que les agents ayant épargné jusqu'en avril et demandé la livraison au COS.



↳ Avis d'imposition 2024

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger votre nouvel avis d'imposition (sur les revenus 2023) directement sur cosmely.fr pour toutes prestations 2025 soumises à plafond.



Comité social
du personnel

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h. Fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03





URBANISME TRANSITOIRE

GRANDES LOCOS, UN LIEU REMIS SUR LES RAILS

C'est un nouveau lieu culturel qui s'installe dans le paysage métropolitain. Inauguré le 12 avril, il accueille son tout premier événement le 8 mai à l'occasion des Nuits Sonores. Puis s'enchaîneront d'autres événements phares tels que Lyon Street Food Festival ou encore la Biennale d'art contemporain. Les Grandes Locos ont émergé en un temps record. Logées au sein de l'ancien technicentre SNCF à La Mulatière, elles constituent la première étape dans la transformation urbaine de ce site singulier.

La réactivation d'une partie de ces cathédrales industrielles, dans un planning contraint, est une belle illustration de ce que la Métropole est capable de faire en mettant en synergie ses différents métiers. Ont été principalement impliquées : les directions Maîtrise d'ouvrage urbaine - pilote de l'opération - et Foncier et immobilier (DUM), la direction de la Culture (DDR), la direction Projet et énergie des bâtiments (DTEE), la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG), les directions Ressources et la direction de la Communication.

INTERNATIONAL

TOUT SAVOIR SUR L'EUROPE

Du 30 avril au 31 mai, la Métropole célèbre « Le Joli Mois de l'Europe », dont le thème est « Europe et Inclusion ». Dans ce contexte, le service Affaires européennes de la direction Valorisation territoriale et relations internationales (DDR) vous invite à participer à différents événements à destination des agents : exposition « Métropoles européennes inclusives : agir ensemble face aux défis sociaux », projection-débat autour d'un épisode de la série « Parlement », sessions de jeu de l'oie européen, sessions de jeu « Course de fonds », etc. De quoi renforcer votre culture européenne, mieux comprendre l'organisation des institutions européennes et le fonctionnement des fonds européens !

+ d'info et inscription sur [Comète](#)



Participez à la
fête de la musique
des agents
le 20 juin !



CONVIVIALITÉ



Dans le cadre de la démarche d'urbanisme transitoire des Jardins du Lac, la com'interne organise un événement festif et convivial sur la place du Lac, devant l'Hôtel de Métropole, le jeudi 20 juin de 17h à 19h. Inscrivez-vous pour la fête de la musique en tant que spectateur ou rejoignez un groupe d'agents en tant que musicien pour vous produire sur scène entre collègues !

+ d'info sur [Comète](#)

Inscription



DROITS LGBT+

MOIS DES FIERTÉS

À l'occasion du Mois des Fiertés, événement international de lutte pour les droits des personnes LGBT+ célébré chaque année en juin, la Métropole de Lyon propose une série d'événements en partenariat avec les associations LGBT+ du territoire et l'association Femmes Ici et Ailleurs. Année olympique oblige, l'édition 2024 mettra à l'honneur les sportifs et sportives LGBT+ !

Les temps forts :

- **6 juin** : grande soirée de lancement au HEAT Lyon Confluence, en présence de la championne de handball, Amandine Leynaud sur le tabou de l'homosexualité dans le sport ;
- **10 juin de 12h30 à 13h30** : webinar de sensibilisation « Lutter contre les LGBTphobies au travail », réservé aux agents ;
- **16 juin** : après-midi ludique et familial à la Cité des Halles : lectures de contes, activités sportives, stands, etc. ;
- **18 juin de 12h30 à 13h30** : animation quiz à l'Hôtel de Métropole, réservée aux agents ;
- **27 juin** : spectacle de stand-up de la Comedy Pride à l'Hôtel de Métropole ;
- **du 4 au 27 juin** : exposition photo « Le genre n'a pas de maillot » à l'Hôtel de Métropole.

Programme complet et inscriptions sur [Comète](#) à partir du 17 mai

le Printemps des solidarités #2

DU 24 MAI
AU 21 JUIN 2024

Conférences, tables rondes,
expositions, visites, ...



Un an après l'adoption du Projet métropolitain des Solidarités, la DSHE vous invite à la 2^e édition du Printemps des Solidarités. Venez échanger entre professionnels de différents horizons sur les nouveaux modes de faire, l'inclusion, l'émancipation, l'hospitalité ou le « prendre soin » autour d'un cycle de conférences, de tables rondes et de visites de lieux inspirants. Du 24 mai au 21 juin, plus de 50 événements sont proposés sur tout le territoire, dont 12 temps forts à l'Hôtel de Métropole.

Programme et inscriptions sur [Comète](#)

L'OFFRE DE FORMATION 2024 : UN OUTIL POUR TOUS

Bien connaître l'offre de formation et les moyens d'y accéder : la garantie de développer au mieux ses compétences.



Merci à Gilles Besset, chargé de formation sécurité au travail



L'offre de formation rend chaque agent acteur de sa professionnalisation et de son projet métier.

VRAI. En parallèle de l'offre du Centre national de la fonction publique territoriale, tout agent peut consulter l'offre annuelle de formation de la Métropole sur la page Comète des Ressources humaines de la DRHMG. Ce plan comprend les actions de formation collectives à destination des agents et managers. Il existe, par ailleurs, un outil pratique : le Guide du Développement des compétences*. Ce document expose les modalités d'accès à l'offre de formation (inscription sur Foederis, etc.), mais aussi les droits et obligations de chacun en matière de développement des compétences.

* Le Guide du Développement des compétences va prochainement évoluer en Guide du Parcours professionnel pour embrasser l'ensemble des dispositifs d'évolution professionnelle.

L'agent peut être accompagné pour élaborer son parcours de formation.

VRAI. Tout agent qui en formule la demande peut être conseillé dans sa démarche de projet professionnel. Son manager, premier relais RH, et le correspondant formation du SRH auquel il est rattaché, sont ses interlocuteurs privilégiés.



L'offre de formation s'adresse exclusivement au développement de compétences nécessaires pour le poste occupé.

FAUX. La capacité à s'adapter aux évolutions des emplois métropolitains est indispensable à la qualité des prestations de notre collectivité, donc prise en compte dans l'offre de formation. Par ailleurs, face à l'usure et les fractures professionnelles possibles, la reconversion professionnelle constitue un enjeu

décisif. La politique de « rebond » de la Métropole se traduit par un accompagnement favorisant la construction de parcours professionnels, jalonnés de mobilités intra ou inter fonctions publiques. Dans cette démarche, les agents sont aidés à sécuriser leurs projets afin de définir et mettre en œuvre des projets professionnels solides.

L'offre de formation ne permet pas de se former de façon personnalisée.

FAUX. L'ambition « Former autrement » offre différents formats d'acquisition des connaissances. Les sessions de formation se tiennent donc en présentiel ou digital, via des webinaires ou visioconférences, etc. Il revient à chacun de choisir le format lui convenant le mieux. Par ailleurs, tout agent dispose d'un accès libre à la plateforme IdéalCO. Cette dernière permet de suivre, majoritairement en distanciel, des stages ou des événements sur de nombreux domaines de compétences : développement personnel, accueil et relations à l'utilisateur, transition numérique, écologie, etc.

Le budget accordé au développement des compétences s'élève à 2,3 millions d'euros en 2024.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA PRÉVENTION

ÉDITO



Corinne Aubin-Vasselín,
Directrice générale adjointe
Délégation Solidarités,
Habitat et Éducation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'Aide sociale à l'enfance (ASE) a été confiée à la Métropole de Lyon tant en matière de prévention que de protection. Aujourd'hui, les professionnels font face à des situations de plus en plus complexes qui nécessitent un accompagnement différent, voire renforcé : flux d'arrivée de jeunes migrants, enfants en situation de handicap, prostitution des mineurs, etc. La politique métropolitaine en faveur de la prévention et de la protection de l'enfance a permis d'impulser de nombreuses évolutions, tel que le schéma directeur de l'enfance 2023-2027, qui s'inscrit en étroite articulation avec le Projet métropolitain des solidarités. Au sein de la DSHE, la direction Prévention et protection de l'enfance (DPPE) est cheffe de file dans l'animation et la coordination de ces politiques, en lien étroit avec l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF), les directions territoriales et les partenaires institutionnels et associatifs. Ces évolutions ont opéré un tournant dans les missions de la DPPE, qui déploie aujourd'hui un projet de direction, approuvé en Comité social territorial (CST) le 9 avril dernier et résultant d'une démarche participative et mobilisatrice entamée en 2022. Je tiens à remercier les nombreux participants pour leur implication et leur dynamisme tout au long de cette démarche. Au moment où la protection de l'enfance connaît une crise sans précédent, je remercie également les équipes de la collectivité qui fournissent un travail exemplaire et inestimable pour les enfants et les jeunes dont elles ont la responsabilité.

LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE

Des évolutions juridiques et administratives majeures

Depuis 2016, la politique publique de prévention et de protection de l'enfance connaît d'importantes évolutions tant sur le plan législatif qu'en matière de besoin de publics accompagnés. En réponse à ces enjeux, le schéma directeur de l'enfance a été adopté en juin 2023. Il se base sur les 7 piliers du Projet métropolitain des solidarités adopté en mars 2023 (lire le dossier du Petit Métropolitain de mars 2023). Marie-Isabelle Comte, directrice de la DPPE, précise : « *Le schéma directeur est un outil essentiel pour notre communauté d'engagement. Son mode d'élaboration associant chacun des acteurs illustre la dynamique collaborative dans laquelle la Métropole entend incarner son rôle de cheffe de file. Il faut d'ailleurs noter le caractère unique de notre collectivité, offrant l'opportunité de mettre de nombreuses compétences au service des jeunes métropolitains dans le cadre de la prévention et la protection de l'enfance : logement, insertion mais également sport, culture, etc. Ce schéma, c'est également l'occasion de proposer des solutions inspirantes en s'ouvrant davantage à la société civile : alternatives au placement, conférences familiales, instance de participation des enfants et des jeunes confiés.* »

Un budget en augmentation

Les moyens consacrés ont été augmentés de près de 30 % et s'élèvent aujourd'hui à près de 200 millions d'euros. Ils permettent notamment de travailler à une reconfiguration du dispositif d'accueil pour mieux répondre aux besoins des publics, par exemple en privilégiant l'accueil des enfants dans des lieux de type familial avec un encadrement renforcé et de mettre en place les dispositions réglementaires des accords du Ségur de la santé ou de la loi Taquet pour une meilleure rémunération des professionnels.

➤ **L'Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance,** instance partenariale de partage de connaissances et de pilotage de politiques publiques, organise sa 3^e plénière le 12 juin 2024 à l'Hôtel de Métropole dans le cadre du Printemps des Solidarités.
+ d'infos et inscription sur **Comète**



Évolutions de la politique publique nationale et métropolitaine de prévention et protection de l'enfance

2016

Loi Dini-Meunier du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance

2019

Loi du 10 juillet 2019 interdisant les violences éducatives ordinaires

2022

Loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
Loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption

2023

Projet métropolitain des solidarités 2023-2027
Schéma directeur de l'enfance 2023-2027



dossier

LA DIRECTION PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Interview

Quelle est la démarche du projet de direction ?

Engagée en novembre 2022, la démarche globale du projet de direction est la résultante d'une démarche participative, menée avec l'appui du service Accompagnement à la transformation. Elle a permis la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'enfance à l'échelle de la Métropole, des agents de la direction, de l'IDEF et des Maisons de la Métropole de Lyon (MDML). Cette démarche vient répondre aux enjeux de réaffirmation du rôle d'autorité organisatrice de la Métropole en matière de prévention et protection de l'enfance, de renforcement du pilotage en interne et auprès des partenaires, de meilleures articulations entre acteurs et de consolidation de notre culture commune, afin de répondre avec agilité et cohérence aux grandes priorités et orientations portées par l'exécutif métropolitain.

Comment se décline ce projet ?

Le projet de direction a permis de travailler 3 dimensions. Tout d'abord, une évolution de l'organisation de la direction pour renforcer la cohérence globale et la lisibilité des missions des différents services. Ensuite, la mise en

œuvre d'un plan d'action interne, constitué de 12 actions opérationnelles, qui vient en réponse aux préoccupations exprimées par les agents de la DPPE (accueil des nouveaux arrivants, modes de travail transversaux, dispositif d'immersion dans d'autres services, etc.), pour faciliter l'interconnaissance et les articulations entre les acteurs. Enfin, les instances de gouvernance ont été retravaillées pour réaffirmer la collectivité dans son rôle d'autorité organisatrice compétente et garantir l'animation des réseaux d'acteurs contribuant à la prévention et à la protection de l'enfance. L'approbation de ce projet en CST le 9 avril dernier marque une étape importante dans notre parcours collectif. Nous sommes fiers du chemin parcouru et restons déterminés à poursuivre nos efforts dans sa mise en œuvre.



Marie-Isabelle Comte,
directrice de la DPPE



Clémentine Butzbach,
directrice adjointe

120 agents

206 assistants familiaux métropolitains

plus de 10 000 mineurs par an pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance sur le territoire de la Métropole de Lyon

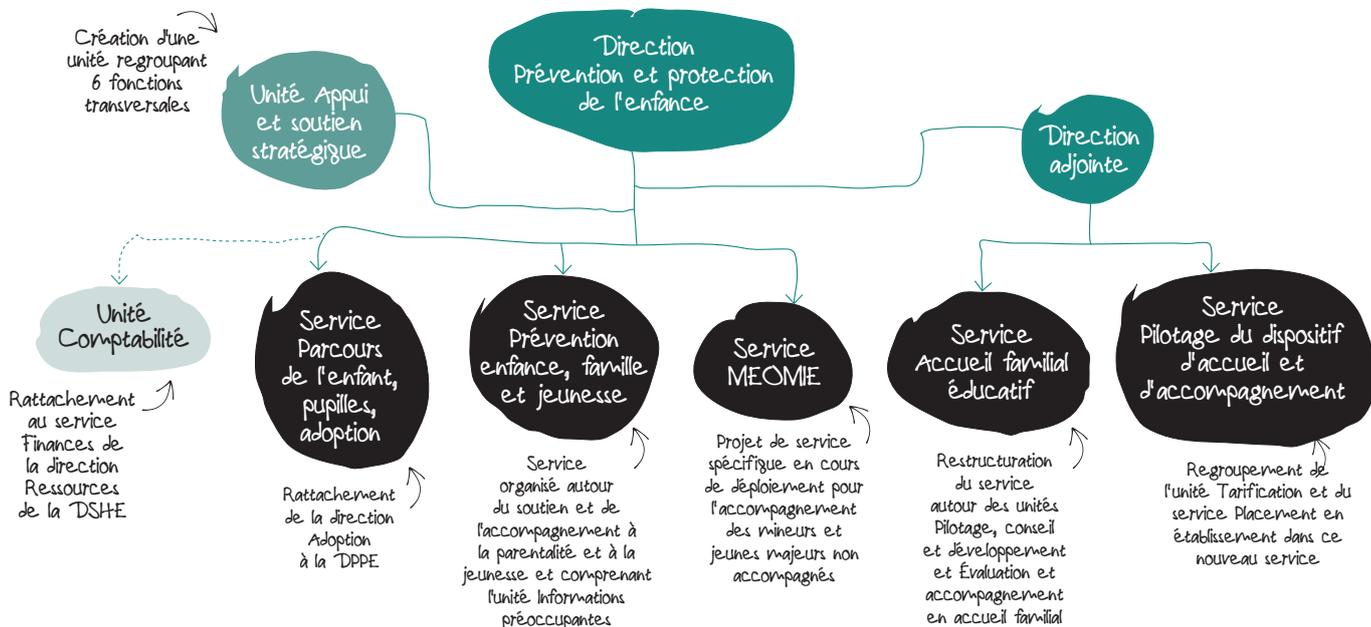
Une démarche participative et mobilisatrice

- 183 participants aux 20 ateliers de diagnostic DPPE, IDEF et MDML
- 60 participants aux 6 ateliers d'approfondissement de l'organisation cible de la DPPE
- 3 plénières des agents DPPE
- 3 séminaires des cadres enfance DPPE, IDEF et MDML



3^e plénière autour du projet de la DPPE le 5 décembre 2023

Principales évolutions du schéma d'organisation de la DPPE



Focus sur le métier d'assistant familial

Chaque année, plus de 500 enfants sont accueillis par des assistants familiaux de la Métropole dans des familles d'accueil. Ces agents sont rattachés soit à une MDML, soit au Dispositif d'accueil familial (DAF) de Grigny ou de Limonest. Depuis 2015, leur nombre est en baisse de plus de 15 %. La loi Taquet a apporté des améliorations significatives pour cette profession en sécurisant leur rémunération et en affirmant leur professionnalisation. Une campagne d'équipement informatique est également en cours, pour leur fournir des PC portables et des téléphones professionnels. L'objectif de ces évolutions est d'améliorer les conditions d'exercice de ce métier et d'en favoriser l'attractivité.



Témoignage

Agnès et Laurent Rieu, assistants familiaux

Agnès Rieu, assistante familiale au sein de la collectivité depuis 15 ans, accompagne depuis 4 ans deux frères âgés de 6 et 7 ans aujourd'hui : « Ils sont scolarisés dans la même école que nos 2 petits-enfants, qu'on garde aussi régulièrement. Ce métier embarque toute la famille dans l'aventure. Devenir famille d'accueil est très enrichissant. On s'investit à 100 % pour les enfants qu'on accompagne, jour et nuit. On se bat pour eux, pour leur offrir un cadre de vie stable. Le contact avec les parents est important, on fait tout pour qu'il soit maintenu. Mais dans de rares cas, malgré nos efforts, certains jeunes refusent la famille d'accueil. C'est le plus dur dans ce métier. » Son mari, Laurent, est devenu lui-même assistant familial il y a 6 ans : « J'ai d'abord vu ma femme faire ce métier pendant plusieurs années avant de me lancer à mon tour. Ce soutien mutuel est très important, en plus de l'accompagnement précieux de l'équipe du DAF de Grigny et des professionnels de la Métropole. » Laurent a fait le choix d'accueillir un enfant autiste.



« Quand il est arrivé chez nous, il avait 5 ans et souffrait de troubles importants du comportement. Il n'était plus admis dans le système scolaire classique. Nous avons mis en place un accompagnement personnalisé avec l'aide de plusieurs professionnels et de l'équipe éducative de l'école. Aujourd'hui, à 11 ans, il est scolarisé en classe Ulis* en CM1. Il nous impressionne par ses progrès, son calme et sa gentillesse. C'est une réelle satisfaction de voir son évolution. »

*Unités localisées pour l'inclusion scolaire

Portraits d'agents en vidéo

Découvrez l'interview vidéo de Laurent Rieu et d'autres métiers de la DPPE.



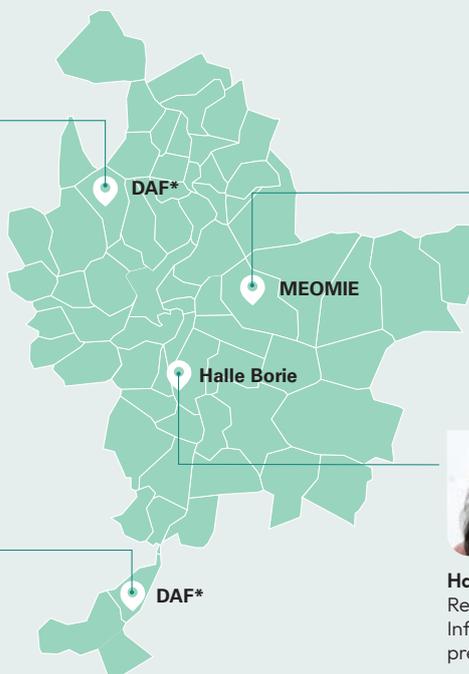
Voir leurs interviews



Aurélie Soulas
Psychologue



Marjorie Gigarel
Assistante sociale



Ozeïma Debey
Assistante service social



Manon Chalmeau
Accompagnement et appui juridique



Laurent Rieu
Assistant familial



Lydia Toffolini
Secrétaire Enfance



Hassina Bianchi
Responsable Informations préoccupantes



Majda El Allam
Assistante de gestion Informations préoccupantes



Agnès Peltier
Éducatrice spécialisée Adoption



Pauline Armand
Suivi des établissements et services ASE

* Dispositif d'accueil familial



L'INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Aux abords du parc de Parilly à Bron, l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) est un lieu de vie spécialisé dans l'accueil d'urgence des mineurs de 0 à 18 ans et de mamans mineures avec leur bébé. Les équipes d'agents qui y travaillent, rattachées à la Fonction publique hospitalière, assurent 24h sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an une mission de service public essentielle dans le dispositif de la protection de l'enfance.

Interview



Émilie Sellès,
directrice de l'IDEF

Quelles sont les missions de l'IDEF ?

Nous accueillons les mineurs en urgence, à la pouponnière de 0 à 3 ans, au foyer de 3 à 18 ans et à l'accueil mère-enfant (AME). Nous leur offrons un accompagnement personnalisé. Dès leur arrivée, les équipes se positionnent dans une dynamique d'évaluation continue. Elles viennent également en appui des MDML pour l'orientation des mineurs confiés.

Quels sont les projets déjà menés dans le cadre du projet de l'établissement ?

Dès 2019, le projet de l'établissement est piloté par le précédent binôme de direction, avec l'appui du service Accompagnement à la transformation, permettant la création de postes de coordonnateurs sur l'ensemble des unités du foyer, celle du SAS dédié à l'accueil d'urgence ou encore d'un service de médiatisation avec l'espace famille. Depuis 2023, Clara-Inès El Fadl-Mohr, directrice adjointe, et moi-même poursuivons ce travail.

Quelles sont les prochaines évolutions ?

Le Plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 dédie 8 millions d'euros pour réaliser d'importantes constructions, adaptées aux

spécificités de chaque unité : nouveaux locaux pour le SAS et l'accueil des jeunes enfants de l'AME, 3 pavillons pour les 3-11 ans ou encore l'ouverture d'une 3^e villa pour adolescents à Tassin. De plus, une 4^e unité 3-6 ans va être mise en place et le dispositif « hors les murs », permettant l'accueil d'adolescents de plus de 16 ans dans des logements individuels avec un accompagnement renforcé, va rouvrir sur de nouvelles modalités. Dans le cadre du projet d'établissement, nous travaillons en particulier sur nos valeurs, les interfaces, les modalités de prise en charge et l'ouverture de l'IDEF sur l'extérieur à travers des événements, conférences, portes ouvertes, etc.

450 agents
180 places
 d'accueil d'urgence
 près de **1000** enfants
 accueillis en 2023

. LPM #88 mai . 2024 .



Focus sur le métier de coordonnateur éducatif

Ce poste a toujours existé auprès des adolescents, mais en 2020, le projet d'établissement le généralise sur toutes les tranches d'âge du foyer, soit 10 postes de coordonnateurs. Parmi eux, Sophia Kessi est en charge des unités accueillant les pré-adolescents (11-14 ans) : « De 2015 à 2020, j'étais éducatrice à l'IDEF. J'ai ainsi une bonne connaissance du terrain. Aujourd'hui, mon objectif est de créer un meilleur pont entre les équipes et le chef de service. Nous sommes le fil rouge des équipes et les personnes référentes du projet de l'enfant (scolarité, judiciaire, etc.). Pour cela, on a un vrai travail de partenariat avec les MDML, puisque chaque enfant a un travailleur social référent dans le service Enfance de son territoire. »

Sophia Kessi,
coordonnatrice éducative
des pré-adolescents à l'IDEF





Visite médiatisée⁽¹⁾ entre une petite fille de 3 ans et sa maman dans un parc à Givors, en présence de Garance Joly-Benetollo, technicienne d'intervention sociale et familiale (au centre) et Élodie Cailleau, éducatrice spécialisée (à droite)

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE SUR LES TERRITOIRES

Les agents des services Enfance et famille sont présents au sein des MDML réparties sur tout le territoire de la Métropole. Dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, ils suivent des familles, enfants et jeunes âgés de 0 à 21 ans placés à domicile⁽²⁾, en établissement ou en famille d'accueil dans le cadre d'une mesure administrative (issue d'une demande d'aide du parent ou d'une information préoccupante) ou judiciaire (prononcée par le juge des enfants). Le contrat jeune majeur leur permet de prolonger l'accompagnement du jeune de 18 à 21 ans. Ce suivi est inconditionnel, c'est-à-dire qu'ils prennent en charge toutes les situations qui leur sont confiées. Référents de la famille pendant tout le placement, ils sont aussi garants de l'orientation des mineurs en vue d'une restitution familiale, d'une recherche d'un lieu de vie adapté ou d'un accompagnement à l'autonomie.

Le rôle clé des métiers transverses et des encadrants

Les travailleurs sociaux s'appuient sur plusieurs métiers aux fonctions transverses, indispensables pour assurer leurs missions (référents techniques, secrétaires, coordonnateurs, etc.), ainsi que sur l'équipe d'encadrants. La collectivité compte 22 cadres Enfance.

250 agents

57 MDML réparties

sur 9 directions territoriales



Témoignage

Élodie Cailleau,
éducatrice spécialisée
à la MDML Bonnefond

Le service Enfance et famille de la MDML Bonnefond à Givors compte 15 agents (éducatrices spécialisées, assistantes sociales, technicienne d'intervention sociale et familiale, psychologue, secrétaires, coordonnatrice), sous la responsabilité de Daniel Sep et son adjoint Sébastien Drou, communs aux 2 services Enfance du territoire Lône et Coteaux du Rhône.

« Je travaille à la Métropole depuis 5 ans. Notre mission principale est de créer le lien avec les enfants, et aussi avec leurs parents. Sur une même période, nous assurons chacune le suivi de 30 à 40 enfants. En plus de la partie administrative de mon travail, je me déplace beaucoup pour des visites médiatisées⁽¹⁾, des mesures

à domicile⁽²⁾ ou encore des placements en urgence. Nous sommes en constante adaptation, que ce soit au contexte familial, au lieu, à l'âge des enfants, etc. À nous d'être imaginatifs ! Par exemple, la parole se libère plus facilement pendant les trajets, les temps de repas ou de jeu. Parfois, on est là pour que l'enfant passe un moment de vie en famille, tout simplement. Ce métier demande un fort investissement. L'importance des réunions d'équipe, du soutien des collègues, du travail commun avec la Protection maternelle infantile, le social et les assistants familiaux, mais également des échanges avec les autres directions est primordiale. »

⁽¹⁾ Visite médiatisée : modalité de droit de visite qui permet à un parent de rencontrer son enfant dans un lieu neutre et sécurisé, en présence d'un professionnel qualifié.

⁽²⁾ Mesures à domicile : « placement » de l'enfant au domicile des parents avec une présence régulière d'éducateurs sur la semaine et la possibilité de mise à l'abri du jeune temporairement lorsque la situation familiale le nécessite.

LE MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS SE RENOUVELLE

Après plus de deux ans de construction et de procédure, le nouveau marché de collecte des déchets ménagers et assimilés en porte-à-porte et en apport volontaire est entré en vigueur en mars 2024.

Si les prestataires et le périmètre géographique du territoire en prestation restent inchangés (Lyon, Villeurbanne, Bron, Vaulx-en-Velin, Tassin-la-Demi-Lune), ce nouveau marché intègre de nombreuses évolutions de taille :

- **De nouveaux services pour l'usager :** collecte des déchets alimentaires sur tout le secteur, collecte des cartons sur certaines zones.
- **Des exigences environnementales accrues avec 100 % de véhicules propres,** dont au minimum 25 à 50 % de véhicules électriques, des prestations effectuées en modes doux et des engagements des opérateurs en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie renouvelable.
- **La mise en œuvre d'une communication régulière à l'usager** sur la qualité de son tri et le renforcement des refus de collecte en cas de mauvais tri.
- **Une réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères.**
- **Une incitation à la performance des prestataires** via de nouvelles modalités de rémunération, la mise en place de bonus-malus (réduction des ordures ménagères, qualité de la collecte sélective et des déchets alimentaires, satisfaction usager) ainsi que d'un plan de progrès annuel (volets technique, social, environnemental, organisationnel et économique).
- **Le renforcement de l'insertion** avec davantage d'heures à réaliser et des axes de progrès en matière de féminisation et de diversification des métiers proposés.



Nina Jacquesson,
responsable Stratégie
collecte et qualité à la
direction Déchets (DTEE)

Pourquoi ce nouveau marché est-il essentiel ?

Le schéma directeur déchets 2030 s'est fixé comme objectifs de réduire la production de déchets et de mieux valoriser l'existant. En d'autres termes : jeter moins et mieux. Le tri a déjà considérablement réduit le contenu des poubelles à ordures ménagères. Et cela va s'amplifier avec le compostage des déchets alimentaires et la mise en place récente des composteurs et des bornes à compost sur tout le territoire. Dans cette situation, il était indispensable et cohérent de réorganiser les collectes afin d'être au plus proche des besoins, de gagner en efficacité et de mieux déployer nos ressources.

Qui est impliqué dans la mise en œuvre de ce nouveau marché ?

C'est un travail de longue haleine qui mobilise de nombreux acteurs au sein de la Métropole depuis l'automne 2021. Côté DTEE, la direction Déchets pilote ce marché : elle a élaboré le

cahier des charges - en collaboration avec de multiples services -, cadré les modalités d'intervention et s'assure aujourd'hui de la conformité de la prestation, en lien avec les agents de terrain des subdivisions de collecte. Les directions Ressources (DTEE) et Commande publique (DPIAF) ont été fortement impliquées dans la procédure d'appel d'offres.

Fin 2023, les équipes de la DGEEP - les 3 subdivisions de collecte Est, Sud et Nord-Ouest et les 6 directions territoriales dont elles dépendent, ainsi que les directions Amélioration du cadre de vie et Ressources - se sont mises en ordre de marche pour la préparation opérationnelle avec les différents prestataires. Il a fallu élaborer les nouveaux circuits de collecte, adapter l'organisation et mobiliser des moyens humains et matériels.

Enfin, la communication est un incontournable pour informer les usagers des évolutions. La direction Déchets, les directions territoriales



et les subdivisions ont largement communiqué auprès des communes, des bailleurs sociaux, des gestionnaires d'immeubles, etc. La direction de la communication organise, quant à elle, toute la communication auprès du grand public.

Les prestataires restent les mêmes. Avantage ou inconvénient ?

En effet, nous allons continuer à travailler avec les mêmes prestataires : Pizzorno, Suez et Nicollin pour la collecte en bacs (ordures ménagères, collecte sélective, déchets alimentaires) et Guérin pour les silos. L'avantage est qu'ils connaissent parfaitement notre terrain et notre fonctionnement. En revanche, nous avons de nouvelles exigences, plus fortes. Cela va nécessiter de changer nos habitudes et nos façons de travailler ensemble. Tout le challenge va être d'arriver à faire évoluer leurs pratiques et les faire progresser pour répondre à nos nouvelles attentes.



Myriam Zagala,
responsable Qualité
exploitation collecte à
la direction Amélioration
du cadre de vie (DGEEP)



Quels sont les principaux changements et leurs impacts en subdivision ?

Le changement principal concerne la réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères : les bennes ne passent plus que 3 fois par semaine (au lieu de 4) sur les zones denses et une seule fois sur les zones pavillonnaires. Les bacs de tri sont quant à eux collectés 2 fois par semaine sur les zones denses au lieu d'une. Les circuits ont quasiment tous été modifiés, ainsi que les jours et horaires de passage qui diffèrent selon les quartiers et l'habitat (immeuble ou maison). Ce marché implique également de nouveaux modes de faire pour nos équipes, tels que des contrôles plus réguliers des prestataires sur le terrain ou encore le renforcement des refus de collecte en cas de mauvais tri. Tous ces changements ont généré beaucoup d'inquiétudes au sein des

subdivisions de collecte : est-ce que les habitants vont être bien au courant de leurs nouveaux jours de collecte ? Ne va-t-il pas y avoir trop de bacs débordants dans les rues et donc un risque d'insalubrité ? Les nouveaux circuits vont-ils être bien adaptés ?

Et quels sont les premiers constats, deux mois après le renouvellement du marché ?

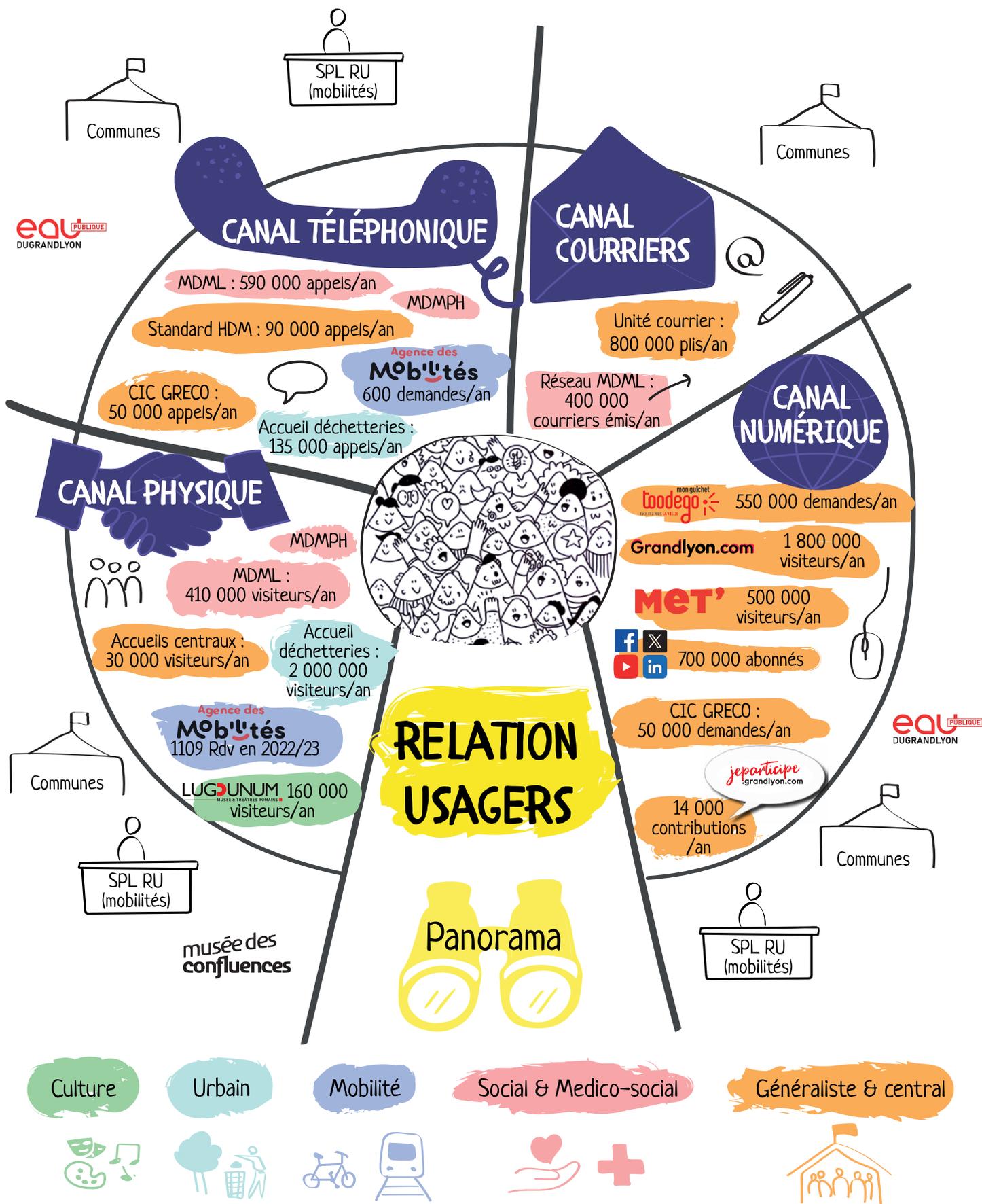
Nous sommes encore dans une phase de réglages. Les chefs de secteur et les renforts qui les ont rejoints récemment travaillent d'arrache-pied. Ils sont en lien continu avec les prestataires et les usagers et procèdent à des ajustements au jour le jour pour faire en sorte que le service rendu soit de la meilleure qualité possible. Mais le démarrage est plutôt positif. Nous avons de bons retours, c'est rassurant pour la suite !

Comment ont réagi les usagers ?

On a constaté, sans surprise, une augmentation des réclamations des usagers auprès du centre d'information et de contact, Greco. La plupart concerne la baisse des fréquences : certains sont mécontents, d'autres un peu perdus car ils ne savent plus quel jour sont collectés leurs déchets ou ne comprennent pas pourquoi le camion passe devant chez eux sans vider leur bac, etc. Heureusement, les équipes de Greco font un travail remarquable. Nous échangeons avec eux chaque semaine. Ils connaissent très bien les métiers de la collecte, ce qui leur permet de répondre aux demandes de premier niveau, les autres réclamations sont transférées aux chefs de secteur. Aujourd'hui, le nombre d'appels au centre de contact commence déjà à décroître, nous sommes donc sur la bonne voie !

Les équipes exploitation collecte sont en lien continu avec les prestataires et les usagers. Ils procèdent à des ajustements quotidiens pour faire en sorte que le service rendu soit de la meilleure qualité possible. De gauche à droite : Mustapha Benamara, Julien Miralles, Grégory Charlery, Karim Djemilli, Patrick Duchanois, Alain Rousset, Freddy Louiserre, Hamid Kaddour, Alain Arthur, Omar Zenati, Franck Dagorne, Patrice Ramirez.

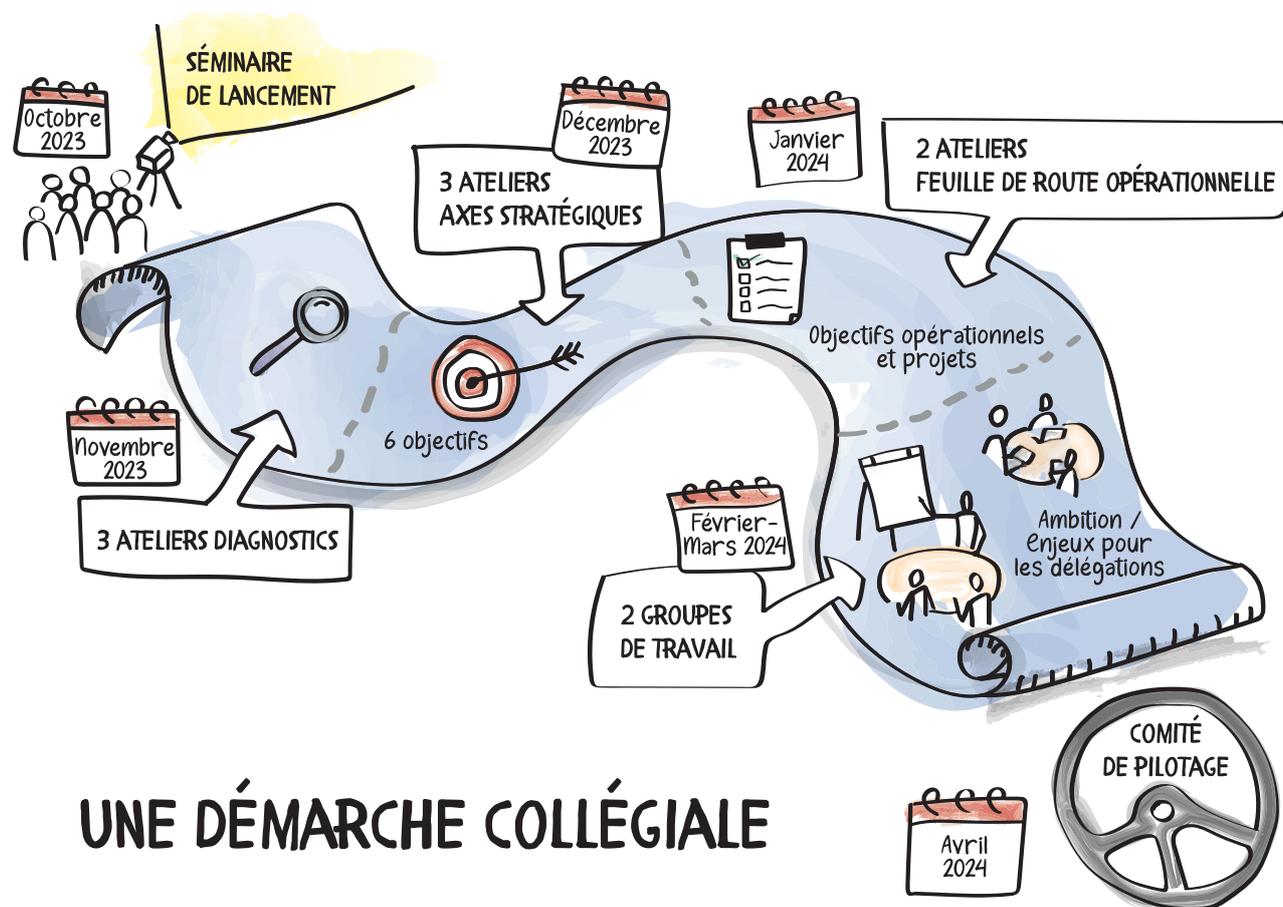




CIC GRECO : Centre d'information et de contact GRECO
 HDM : Hôtel de Métropole
 MDML : Maisons de la Métropole de Lyon
 MDMPH : Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées
 SPL RU (mobilités) : Société publique locale relation usagers (mobilités)

LA RELATION USAGERS

La Métropole a initié, il y a quelques mois, la définition de sa stratégie relation usagers. Cette stratégie a vocation à rendre les actions « relation usagers » mieux coordonnées, plus lisibles pour les habitants et plus accessibles à toutes les catégories de population.



UNE DÉMARCHE COLLÉGIALE

UNE AFFAIRE DE RELATIONS HUMAINES

La relation usagers passe par des contacts quotidiens entre les habitants et les agents de terrain, que sont les personnels des Maisons de la Métropole de Lyon, des collègues, de la collecte, du nettoyage, de la voirie, etc. Des réflexions sont menées depuis longtemps pour améliorer l'expérience usager au sein de notre collectivité. Elles ont produit des réalisations et outils déjà bien identifiés, tels que le site grandlyon.com, le Centre d'information et de contact Greco, la plateforme Toodego, un plan d'action pour les accueils des Maisons de la Métropole de Lyon et, plus récemment, la déclinaison numérique de l'Agence des mobilités.

FÉDÉRER LES ÉNERGIES

À l'automne 2023, la Direction générale a décidé d'aller plus loin en initiant une nouvelle dynamique collective autour de la relation usagers, coordonnée par la direction Valorisation et modernisation de l'action publique (DVMAP). Des représentants de l'ensemble des directions concernées par les contacts et interactions avec les publics (DSHE, DINSI, DVMAP, DLMG, DTEE, DPDP, Dircom, Agence des mobilités, etc.) se sont réunis au travers d'ateliers collaboratifs pour proposer des orientations stratégiques.

Six objectifs stratégiques de la relation usagers :

1. Renforcer la proximité et la lisibilité de la Métropole
2. Faciliter l'accès aux services et optimiser le suivi des demandes
3. Améliorer la performance de l'administration dans sa réponse à l'utilisateur
4. Renforcer l'autonomie des usagers dans leurs démarches
5. Mesurer la satisfaction des usagers et s'engager à l'améliorer
6. Faire de la satisfaction des usagers une priorité pour l'administration

UNE FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE POUR 2024-2026

Ces objectifs stratégiques ont été déclinés en actions opérationnelles dont la mise en œuvre démarrera concrètement au début de l'été. Cela se traduira, par exemple, par un diagnostic complet des points de contact, le développement de notifications personnalisées par SMS aux habitants ou encore la création d'une base de connaissances partagée à destination de tous les agents au contact des publics.

Guillaume Laigle et David Teillard,
service Relation usagers (DVMAP)



MARSHALLUS GAGNEUX, PROTECTEUR DE LUGDUNUM

Marshall Gagneux, agent de sécurité à Lugdunum, musée et théâtres romains, travaille au sein de la direction Culture et vie associative (DDR). Il invite Gilles Chanut, menuisier du Centre technique de maintenance (DRHMG), à découvrir les missions qu'il assure pour protéger ce lieu d'exception et ses visiteurs.

Le site des théâtres rassemble le grand théâtre et l'odéon, classés Monuments historiques en 1905. Quant au musée, il possède une des plus riches collections archéologiques de France. Pour accueillir les visiteurs, proposer des animations au public, conserver et transmettre aux générations futures ces collections et monuments du patrimoine lyonnais, plus de 80 personnes œuvrent au quotidien à Lugdunum, dont 20 agents de sécurité.

#Assurer la sécurité d'un lieu historique

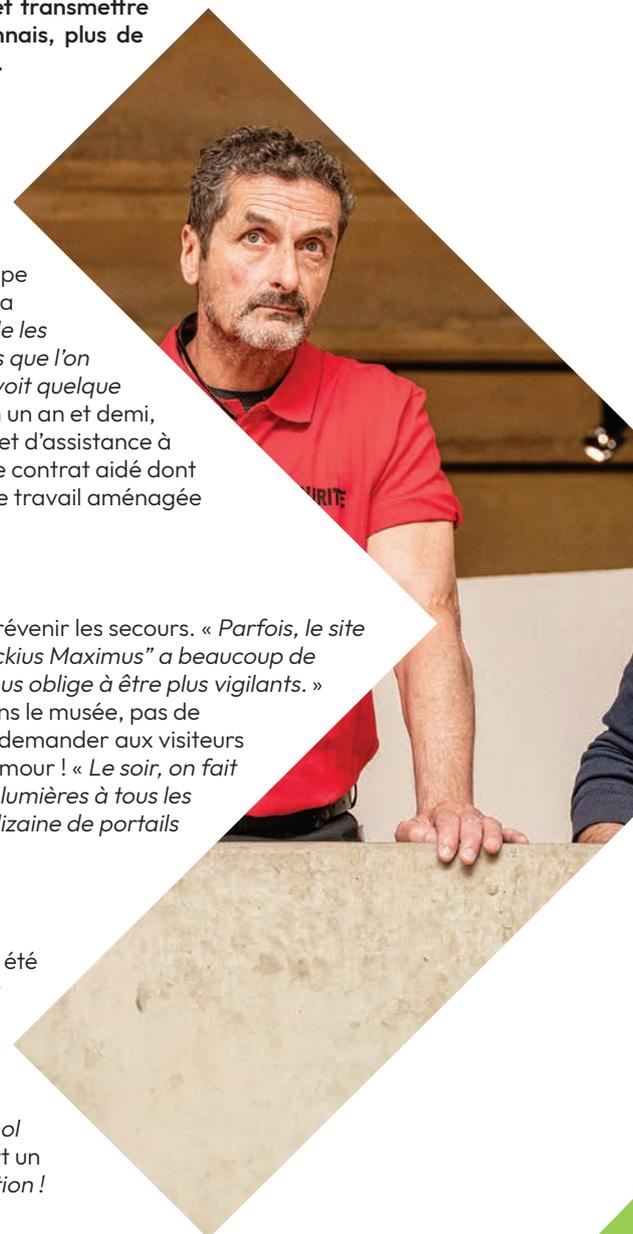
Les agents de sécurité sont répartis en deux équipes, chacune divisée en deux groupes : celui du matin commence à 6h30 et celui de l'après-midi termine à 19h (ou 21h l'été). « J'aime beaucoup ouvrir le site. La magnifique vue sur la ville, les statues... Lorsqu'on est seul dans un lieu aussi exceptionnel, on se sent privilégié. », confie Marshall. Ils sont au minimum 4 agents par équipe car il y a 4 lieux à couvrir : le PC sécurité, l'entrée du musée (ou Porte haute), la sortie du musée (ou Porte basse) et le circuit sur le site. « À l'entrée, on contrôle les sacs des visiteurs. Au PC sécurité, on surveille tout le site grâce à des caméras que l'on peut contrôler à distance. Nous sommes tous équipés de talkie-walkie : si on voit quelque chose qui nous interpelle, on appelle l'agent sur site qui se rend sur place. » En un an et demi, Marshall a effectué plusieurs formations, dont le Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP1), obligatoire pour les établissements recevant du public. Le contrat aidé dont il bénéficie associe formation qualifiante, insertion professionnelle et durée de travail aménagée (26 heures hebdomadaires).

#Garantir la sûreté des nombreux visiteurs

En cas d'accident, les agents de sécurité sont les premiers à intervenir pour prévenir les secours. « Parfois, le site est plein, c'est impressionnant. L'exposition temporaire "Les aventures de Brickius Maximus" a beaucoup de succès. Cette forte affluence, et surtout la présence de nombreux enfants, nous oblige à être plus vigilants. » Dans un tel lieu, les consignes à respecter sont nombreuses : ne pas courir dans le musée, pas de nourriture ou boisson, ne pas grimper sur les vestiges des théâtres, etc. Pour demander aux visiteurs de les respecter, Marshall a une arme secrète qu'il manie à la perfection : l'humour ! « Le soir, on fait le circuit complet pour demander aux derniers visiteurs de sortir, éteindre les lumières à tous les étages, fermer les bureaux administratifs, les portes du musée, ainsi qu'une dizaine de portails sur le site extérieur. Ça nous prend une bonne heure au total. »

#À la rencontre d'un public international

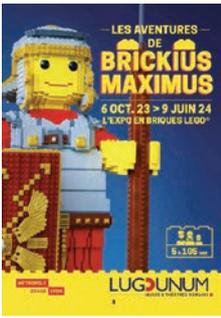
Grâce à son expérience professionnelle dans la vente au Mexique, Marshall a été formé à assurer un service client d'excellence. « Ça m'est resté. Nous sommes les premières personnes que les visiteurs côtoient dès leur arrivée au musée. D'où l'importance d'être accueillant et souriant bien entendu ! » Ce qu'il préfère, c'est le contact avec les visiteurs : « Le fait de travailler dans un musée est une expérience incroyable. Les visiteurs viennent de tous les pays. Comme j'ai beaucoup voyagé, je ne perds pas une occasion de parler espagnol ou anglais. » Lorsqu'il accueille des mexicains, il accroche même sur son t-shirt un écusson représentant le drapeau du pays : « On entame très vite la conversation ! Depuis un an et demi, j'ai déjà fait plusieurs belles rencontres. »



Bio expresso

Marshall Gagneux

Martial, baptisé « Marshall » par la clientèle américaine côtoyée dans l'hôtellerie, travaille d'abord dans l'animation sportive dans plusieurs pays du monde. Globe-trotteur et sportif confirmé, il est moniteur de voile, de ski nautique, d'équitation ou encore ceinture noire de Krav-maga, discipline qu'il pratique toujours. Mexicain de cœur, il s'y installe pendant 20 ans et y fonde sa famille. Il travaille alors dans le domaine commercial, d'abord au Mexique puis en France dès 2013, jusqu'à la crise du Covid-19. Fin 2022, il intègre l'équipe de Lugdunum.



UN RECORD DE FRÉQUENTATION

2023 aura été l'année des succès pour Lugdunum. Le site des théâtres antiques a été visité par 766 000 personnes. Quant au musée, il a attiré près de 160 000 visiteurs en un an, soit plus de 30 % par rapport à 2022. Rien que depuis octobre, plus de 100 000 visiteurs ont déjà découvert « *Les aventures de Brickius*

Maximus - L'expo en briques Lego® ».

Un record depuis l'ouverture du musée en 1975 ! Vous n'avez plus qu'un mois pour profiter de cette exposition et participer à la construction d'une ville romaine géante. Rendez-vous au musée jusqu'au 9 juin, vous aurez peut-être la chance d'y rencontrer Marshall !



Retrouvez le premier volet de cette rencontre dans le LPM d'avril :

Gilles Chanut présentait son métier de menuisier au Centre technique de maintenance à Vaulx-en-Velin.



Vous souhaitez participer aux Regards Croisés ?
Contactez-nous :
communicationinterme@grandlyon.com

IMPRESSIONS

GILLES CHANUT

Je connais bien ce site, on a réalisé plusieurs projets ici avec mes collègues menuisiers : les casiers pour les visiteurs, le plancher du petit théâtre, le plafond de l'auditorium, des tables pour les ateliers Lego®, etc. Mais Marshall, grâce à son talent de guide hors-pair, a réussi à me faire découvrir d'autres détails du lieu, comme l'acoustique incroyable de l'odéon. Ça a été un plaisir de faire sa connaissance !



CÉCILE CÉCILE BRACCO

Enseigner l'autonomie par la maîtrise du français

Cécile Bracco est chargée de communication à la direction Information et communication. Son quotidien professionnel consiste à transmettre de l'information et son temps privé y ressemble aussi. Formatrice bénévole, elle apprend les bases du français à des travailleurs réfugiés. Entretien avec une femme pour qui la maîtrise de la parole est d'or.

« Pas de solidarité sans actes », telle est la philosophie de Cécile dont l'engagement citoyen coule assurément dans ses veines. Après avoir été représentante de parents d'élèves toute la scolarité de sa progéniture, un mandat adjointe Enfance et petite enfance en commune, elle s'investit désormais comme formatrice en langue française auprès de migrants. Une nouvelle activité qu'elle doit pour partie à la Métropole.

LE GOÛT DES AUTRES

« Une appétence certaine pour la transmission des savoirs est ressortie d'un bilan de compétences réalisé il y a trois ans. Après avoir suivi des stages de formatrice et d'animatrice au Centre national de la fonction publique territoriale, j'ai plongé dans le grand bain de l'enseignement. Depuis, je nage dans le bonheur de ce hobby. J'ai d'abord accompagné en interne des agents inscrits dans le dispositif Change de job, piloté par la direction des Ressources humaines. Y ayant pris goût, j'ai poursuivi dans une association à caractère social en Nord Isère. Comme j'avais à cœur de me sentir utile, je dispense depuis un an et demi le français à des adultes travaillant sur notre sol » confie-t-elle. Et Cécile de poursuivre : « Être privés de la langue de leur terre d'accueil empêche les réfugiés d'accéder au sens de leur nouveau quotidien. Sans mots, le réel disparaît. S'exprimer n'est pas juste un moyen de communiquer. Cela protège et solidifie de l'intérieur. »

LA PAROLE EN ACTES

Avant d'officier seule en salle de cours chaque semaine, Cécile a passé avec succès plusieurs entretiens et, une année durant, observé une coordonnatrice pédagogique. La formation qu'elle donne désormais se nomme ASL ; l'acronyme signifie atelier sociolinguistique. Il consiste en une appropriation de l'environnement social, culturel et professionnel du pays d'accueil par l'amélioration de la maîtrise du français. Cet apprentissage vise aussi bien le développement de l'autonomie personnelle que citoyenne des adultes étrangers. Le contenu des séances,

d'une durée d'une heure et demi, s'inspire d'événements concrets, au plus près de la vie des apprenants. Les cours s'articulent autour des domaines du quotidien. « Le corps, les émotions, l'alimentation, les déplacements, l'école, la banque, l'administration, etc. Je prévois plusieurs séances afin de faire le tour du vocabulaire nécessaire à chaque thématique, explique-t-elle. Le ludique, le dessin, la présentation de soi sont autant d'outils mis en place pour varier les activités et le rythme. C'est primordial pour s'adapter à chaque participant et inclure tout le monde, surtout ceux qui arrivent en cours de route. »

À la question « Qu'est-ce qui est le plus difficile dans cet exercice ? », notre collègue répond : « Enseigner à une classe hétérogène. L'effectif, les nationalités et les niveaux changent tout le temps. Je fais face avec, certes, de la pédagogie, mais surtout de l'écoute et de l'empathie ». Et puis, rien ne sert d'être plus royaliste que le roi, même si le français est la règle durant les cours, il lui arrive de recourir à l'anglais et au smartphone en bouée de secours.

RICHE DE CE QU'ELLE DONNE

Aux yeux de Cécile, cet investissement en vaut la peine. Les heures à perfectionner ses « recettes éducatives » ou à échanger de bonnes pratiques entre bénévoles, elle les envisage comme un moyen de progresser. Le travail de préparation et de coordination, quelle goutte d'eau devant l'œil brillant d'une personne parvenant à se débrouiller correctement dans la langue de Molière ! Et puis surtout, dans ses stages, on ne s'ennuie pas : exercice rime souvent avec éclat de rire. Cela arrive quand Cécile dessine un cheval et que l'assistance y devine un chien. De même, soyez certain que devant son expression faciale visant à exprimer une joie, une colère ou l'angoisse, ses stagiaires se croient plus au spectacle d'une nouvelle Florence Foresti que dans une salle de classe. D'ailleurs, désormais virtuose en mime et croquis – si, si, elle progresse ! –, plus personne n'accepte une partie de Pictionary avec elle. À moins de l'avoir dans son équipe !

. LPM #88 mai . 2024 .



Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?

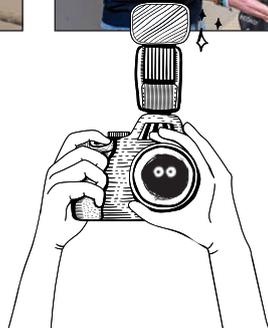
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

EMPRUNTER UN VÉLO À LA MÉTROPOLE, C'EST FACILE

Pour de courts trajets professionnels, rien de plus pratique et rapide que le deux-roues. Une trentaine de sites de travail sont équipés avec des pools vélos à assistance électrique (VAE) et musculaires. Il y en a plus de 100 à utiliser sans réservation.



➔ Tous les renseignements sur l'emprunt de vélo sont à retrouver sur **Comète**
 Merci à Moutarou Balde, Alexandre Duraffourg et Laurent Baiamonte pour leur participation « en mode actif » à ce roman photo.



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ? Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com



LES CAISSES SONT VIDES ? A QUI LA FAUTE ?

Face à nos propositions pour une augmentation du pouvoir d'achat, l'exécutif fait valoir que ses marges de manœuvre sont très réduites et ne permettent pas de nouvelles dépenses.

L'an dernier l'excédent au Compte Administratif était de 154 millions d'€. Cette année il ne serait plus que de 24 millions d'€ !

2 éléments cumulatifs expliqueraient ces résultats de plus en plus mauvais :
 - **moins de rentrées d'argent que prévu, notamment des droits de mutation (moins 30 millions d'€),** du fait d'un ralentissement très important des transactions immobilières, pour partie lié à la frilosité des investisseurs devant la politique zéro voiture de l'exécutif et des taux d'intérêts élevés,
 - **un ralentissement général de l'activité économique, dans la métropole,** lié en grande partie aux effets de la politique menée depuis 2020 par l'exécutif, notamment pour restreindre la croissance et la place de la voiture en ville (ZFE, pistes cyclables, etc...).

Alors que la Métropole de Lyon a longtemps été en tête des classements des grandes Métropoles françaises et européennes, aujourd'hui elle se traîne. Le rayonnement international et l'attractivité économique ne semblent plus être la priorité de nos élus. Depuis 4 ans, nous avons vécu sur la lancée des projets engagés. Mais cela se termine, sans que le relais soit pris par des grands projets (suite UNICAT) ...

unsametropolede lyon.com/Facebook : unsametropolede lyon.com

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
 Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet : unsametropolede lyon.com
 Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



LES CAISSES SONT VIDES ? A QUI LA FAUTE ? (suite UNSA)

La stratégie économique de la Métropole est illisible pour les investisseurs et l'attractivité ne se satisfait pas de belles paroles.

Il est à craindre que cela n'empire dans les années à venir. La fenêtre de tir, pour obtenir des avancées salariales, est très étroite. À qui la faute ? Certainement pas celle des personnels.

L'administration demande aux syndicats de prioriser des actions déjà prédéfinies, **dans une enveloppe de 13,5 millions d'€ jusqu'en 2026. Cette enveloppe est insuffisante** et ne permet pas de choisir entre les agents, sans créer encore plus de frustrations pour celles et ceux qui verraient passer le train d'un pouvoir d'achat en berne.

Horis les métiers en tension et ceux identifiés comme faisant fonction, **l'UNSA et l'UNICAT demandent prioritairement la prime de fin d'année, le doublement de la prime de 300 €, la gratuité des transports en commun et les titres restaurant pour tous, ainsi que l'indemnité télétravail et la monétisation du CET.**

unsametropolede lyon.com/Facebook : unsametropolede lyon.com

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropolede lyon.com
 Mail : unicat@grandlyon.com



Dans le cadre des négociations avec l'administration, la CGT porte les revendications suivantes :

- L'équité par la mise en place d'un RIF « complément » équivalant à la PFA étendue aux ex département et agents rentrés à la création de la métropole en 2015
- Doublement de la prime « intéressement »
- Une évolution du pouvoir d'achat pour tous les agents

- Définir la progressivité du RIG pour les catégories C et B avec des augmentations significatives lors des avancements de grade et d'échelon
- Revalorisation des RIF pour tous les métiers
- Définir une revalorisation des administratifs ex Grand Lyon, exclus de fait dans la mise en place d'un volet pouvoir d'achat
- Augmentation des ratios C, B et A
- Monétisation du CET pour ceux qui le désirent
- Mise en œuvre d'une équité entre les agents concernant le versement d'un CIA sur la base de chantiers collectifs élaborés par service

- Attribution de l'indemnité forfaitaire pour les télétravailleurs et possibilité d'obtenir 3 jours comme le prévoit le décret
- Rétablissement prime départ à la retraite (ex COS)
- NBI : équité dans l'application des droits des agents

POUR LE COLLECTIF ET L'ENSEMBLE DES AGENTS !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
 CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
 Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
 CGT STEPCL : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCL@grandlyon.com
 Adresse accueil et postale :
 Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon
cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr



Une plateforme pour les signalements de discrimination et de harcèlement

Depuis le mois de mars les agents et les organisations syndicales peuvent **saisir par le biais d'une plateforme des avocats spécialisés** dans le domaine qui procéderont à une préqualification des faits.

Un comité de suivi organisé par la DRH et la DRSEP instruira les situations et devrait trouver des solutions.

Les organisations syndicales participeront à un comité de surveillance semestriel qui travaillera sur des bilans. La **CFDT** a demandé à ce que les organisations syndicales soient réunies tous les trimestres pour apporter des améliorations.

La **CFDT** estime que le dispositif pourrait permettre de trouver des solutions pour les agents. Par exemple pour la trentaine d'agents apte à reprendre après maladie et que la Métropole maintient en disponibilité d'office alors qu'elle a l'obligation de leur proposer des postes.

La **CFDT** accompagne beaucoup d'agents victimes et souhaiterait que ce soit plus les harceleurs qui soient sanctionnés et/ou déplacés plutôt que les victimes que l'on change de poste.

Rejoignez la **CFDT**

Contactez la **CFDT** : 04 28 67 56 51
 ou par mail cfdt@grandlyon.com
 Blog : cfdtmetropolede lyon.com



INSERTION : UNE REORGANISATION DEGUISÉE

La DDR avec le soutien de la DSHE réorganise les services de l'insertion sans consulter les agents ni en passer par le CST. Depuis que la DIE est rattachée au Développement économique rien de va plus !

Cela a engendré de nombreux dysfonctionnements et dans nos MDM, les agents qui portent la politique sociale en faveur des bénéficiaires du RSA (BRSA) sont éloignés progressivement du travail transversal réalisé par les équipes sociales. Sur les procédures d'orientations des BRSA, les agents Catégorie B et les « faisant fonction » se voient arbitrairement et irrégulièrement retirer leurs missions de leurs profils de postes. Leur technicité et la confiance que leur vouent leurs chefs de services sont niés. Pour trouver des moyens supplémentaires nécessaires à la politique insertion, la DDR n'a pas trouvé mieux que de créer des postes de chargés de mission insertion en faisant appel à des fonds européens. Elle a recruté des Cadres A en contrat de projet « éphémères » qui la met face à une impasse : Le turn-over de ces agents qui ne voient pas de perspectives d'avenir à leurs missions. Les agents des secrétariats de CLI ont le sentiment de dévalorisation et de régression et les chargés de mission ne restent pas dans la collectivité.

Une telle réorganisation doit être pensée avec et pour les agents et leurs responsables

Rejoignez-nous
 Syndicat **CFTC** : tél : 04 28 67 56 49
 Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
 Blog : www.cftcmetropolede lyon.fr



Syndicat **CFE-CGC** Métropole de Lyon
 Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
 Boîte Postale : 20, rue du Lac - 69003 Lyon.
 Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
 Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
 04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Certaines méthodes de management peuvent être pathogènes, ce n'est pas un scoop. Les auteurs explorent la question des liens entre management et santé au travail du point de vue du dialogue - impossible ? Les médecins du travail

entendent fréquemment des salariés en situation de souffrance au travail.

Sur la base d'enquêtes de terrain menées par des sociologues et des ergonomes, cet ouvrage explore quelques aspects du management dans une perspective d'exigence, et non uniquement pour les dénoncer. Les managers doivent pouvoir mieux faire : ils doivent porter un regard critique sur leurs propres pratiques et questionner les systèmes dans lesquels ils déploient leur activité. Les services de santé au travail, pris entre le risque d'être perçus comme des menaces et leur volonté de non-ingérence dans la gestion d'entreprise, peuvent-ils leur venir en aide ?

Un véritable dialogue entre employés, employeurs et professionnels de la santé doit être pour transformer le travail ?

SUD - Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
 Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle 69003 Lyon - Tél. : 04 28 67 56 57
 E-mail : sud@grandlyon.com - Site internet : www.sud-ct.fr



DISCUSSIONS EN COURS ...

Des échanges ont repris depuis le mois d'avril, à propos notamment :

- De la **PFA** (Prime Fin d'Année), **5677 agents ne la perçoivent pas**
- **Du RIF5**, actuellement **684 agents en sont exclus**

(TS, EJE, CTSE, ...)

- De la prime d'intéressement de Février

Cependant, tout est conditionné en fonction des **15M€** alloués pour la période 2024-2026.

On a beau retourner le problème dans tous les sens, **ce montant reste insuffisant** pour que tous puissent en **voir les effets complets dès 2024**.

Nous rappelons également l'engagement du Président, concernant le **maintien de l'indemnité de départ en retraite** (hors enveloppe des 15M€) ; **toujours en attente** de validation...

La plus-value de l'intéressement de Février **devra s'inscrire dans la durée** et ne pas juste être versée sur une seule année pour solde de tout compte.

Un effort conséquent devra être fait, pour améliorer les conditions de travail (trop de postes vacants et de locaux inadaptés)

Pas de démagogie, mais pas d'angélisme non plus !

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
 04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
 04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Nous avons appris que la métropole va grillager ses passages couverts extérieurs. Nous rappelons que ces passages sont habités par des gens qui ont droit au logement d'urgence comme tout le monde. La CNT demande leur relogement.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
 06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Marshall Gagneux,
agent de sécurité à Lugdunum, travaille à la Métropole de Lyon depuis un an et demi. En patrouillant au sein du musée et des théâtres romains, il veille à la sûreté des nombreux visiteurs et à la sécurité de ce lieu d'exception, classé Monument historique.

Découvrez son métier dans la rubrique « Regards croisés », page 18.